

101

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet : 1° la déclaration d'utilité publique des travaux d'amélioration de l'entrée du port de Saint-Nazaire et des chenaux qui y aboutissent; 2° l'acceptation des offres financières de la chambre de commerce de Saint-Nazaire tendant à assurer la rapide exécution des travaux. (N° 114, session 1887.)

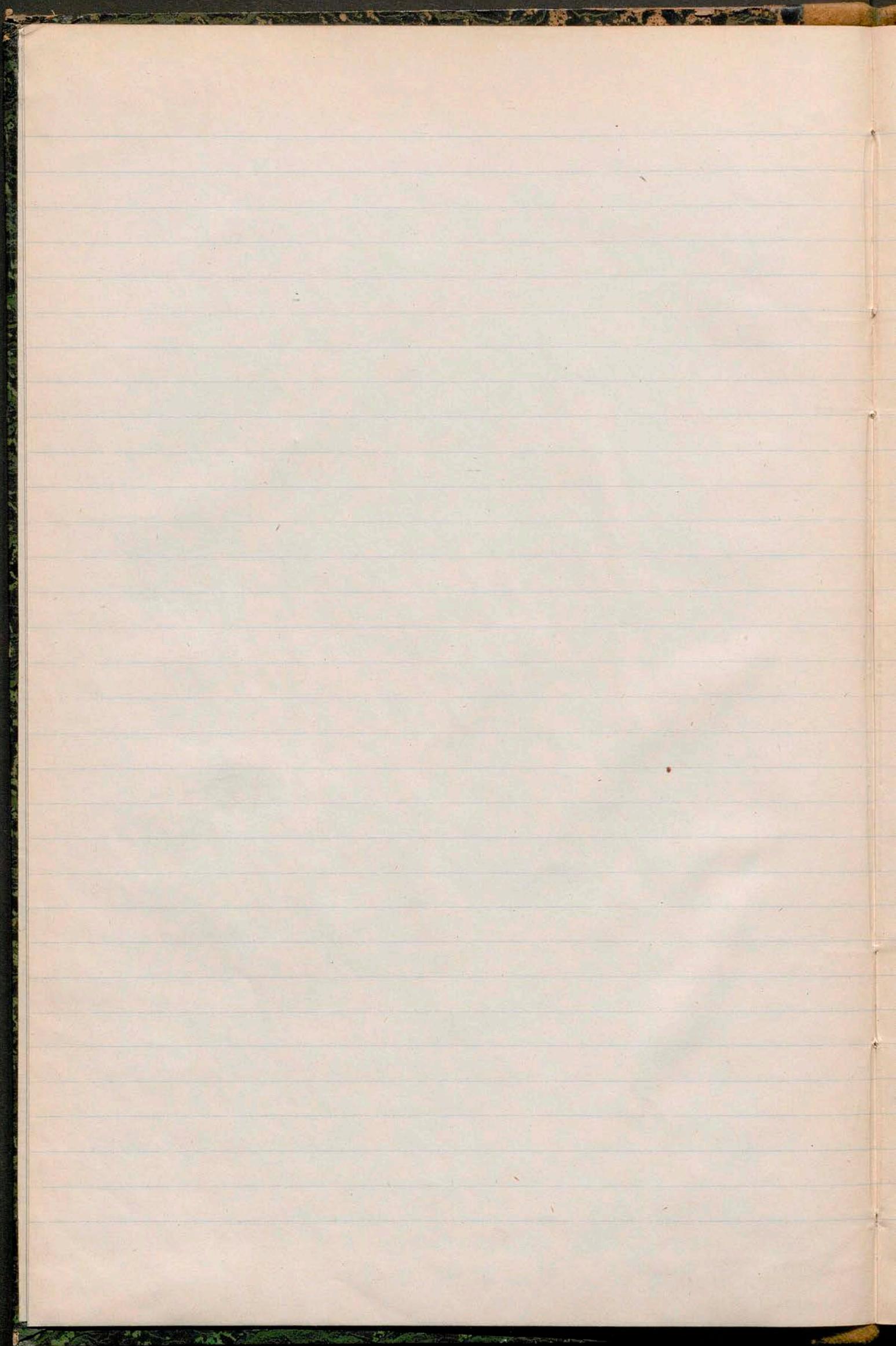
Nommée le 15 mars 1887.

163

MM.

- 1^{er} BUREAU : BÉRAL. —
- 2^e — 1 SÉBIRE. —
- 3^e — AMIRAL JAURÉGUIBERRY. —
- 4^e — 2 DUFRAIGNE. —
- 5^e — 3 MAUGUIN. —
- 6^e — 4 LAVALLEY. —
- 7^e — GUSTAVE DENIS. —
- 8^e — 5 TEISSERENC DE BORT. —
- 9^e — 6 DECROIX. —

Le Président
Vindant



Séance du 17 Mars 1887 - ouverte à 1/2 h.
Bureau d'âge: M^r Decroix président.
M^r Gustave Denis secrétaire

Sont présents: M^{rs}. Amiral Jaurigat, Lasalle, Decroix,
Sebire, Gustave Denis. M^r Béral est excusé.

Le bureau d'âge est maintenu par acclamation.

M^r Sebire le Président invite les membres présents à faire
connaître ce qui s'est passé dans leurs bureaux respectifs.

Les commissaires font observer qu'ils ont été nommés sans
discussion.

M^r Sebire fait remarquer que la Ch. de Commerce de
St Nazaire fait de grands sacrifices - qu'il y a lieu d'en
tenir compte. De plus, la couronne de l'Etat ne réunit
qu'une dépense minime comparativement aux intérêts des ports.

M^r Lasalle aurait préféré que la Ch. de Commerce prit
tout à sa charge.

M^r Decroix pense que les armateurs doivent être ménagés
en raison de la crise qui pèse sur les armements.

M^r Gustave Denis pense que la comm^{un} tera certainement peut
approuver le projet et qu'il y a lieu de enlever le rapport
des à présent.

M^r Sebire est nommé rapporteur.

La séance est levée à 1^h 1/2

Le Président

Le Secrétaire

A. Decroix

Gustave Denis